CHAMP RAMBAUD
LES CRÊES
LE CHAMPON
MAUVAISIÈRE
MALTAUDIÈRE
MOURELET
LES PIERRES
BOIS DU MERLE
LA MARQUE
DESSUS DE POUSSIEU
GANDVATS
LES CHIROUX
BELLEGARDE
LA FAURE
GRAND PRÉ
PRÉ ROUGE
LES SERVES
GRAND CHAMP
LA RANCHE
LES GALLERANDS
LES GIROUDS
LE COTONNEY
LES GROLLIÈRES
LES BARDELIÈRES
LES OYNIÈRES
CHAMP BERNARD
CHAMP L'ETANG
LES MOILLES
L'ORME
LE CANAL
ND
NCd
UB
UA
NBb
NBbpe
NCdpe
UBa
1NA
NAa
NC
NDI
Commune de
BELLEGARDE-POUSSIEU
PLANCHE 1
LE VILLAGE
Ech.: 1/2000
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation de la modification simplifiée n° 1 du P.O.S., en date du 21 octobre 2015.
Le Maire,
Stéphanie BOISAUBERT
Plan d'Occupation des Sols
Reconduction du D.P.U. sur les zones U et NA
Prescrit le : 28.09.84 Arrêté le : Publié le : 21.06.88 Approuvé le : 23.02.1989
Modification n°1 : 01.12.1992 n°2 : 12.06.1996 n°3 : 03.04.1997
REVISION N° 1
Prescrit le : 01.04.2000 Arrêté le : 05.03.01 Mise à l'enquête publique : 20.12.01 Approuvé le : 20.03.02
Révision Simplifiée n°1 : 13.12.2005 - n°2 : 13.12.2005 - n°3 : 13.12.2005
Modification n° 1 : 13.12.2005 Modification n° 2 : 25.11.2010 Modification simplifiée n° 1 : 21.10.2015
REVISION N° 2
Prescrit le : Arrêté le : Mise à l'enquête publique : Approuvé le :
Plan rectifié le :
LAFORGE ET ASSOCIÉS, Urbanistes – 90 ch. des Grands Moulins – 69400 GLEIZÉ
ZONES URBAINES
UA Zone agglomérée
UB UBa Zone d'extension
pe Périmètre éloigné de protection de captage
Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (changement de destination à vocation commerciale, de bureaux, d'hébergement et/ou d'activités artisanales) Art. R 123-12.2 du code de l'urbanisme
Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (changement de destination à vocation principale d'habitation) Art. R 123-12.3 du code de l'urbanisme
ZONES NATURELLES
1NA Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat
NAa Zone d'urbanisation à aménager à vocation d'habitat
NBb Zone naturelle déjà bâtie inapte à l'assainissement autonome
NC Zone agricole
NCd Zone agricole à enjeu paysager
ND Zone naturelle protégée
NDI Zone de sports et loisirs
Espaces boisés classés
Eléments remarquables du paysage
RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS
Emplacement réservé
2 Numéro de l'opération
10 20 Plateforme / trouée
Entrée d'agglomération
Limite d'application des pastilles "plateforme / trouée"

Commune de

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de la révision du P.O.S.
en date du : 27 MARS 2002
Le Maire,

MAIRIE DE BELLEGARDE-POUSSIEU (ISERE)

BELLEGARDE-POUSSIEU

PLANCHE 2
MIANÇON-BATAILLOUSE

Ech. : 1 / 2000

2

Plan d'Occupation des Sols

Prescrit le : 28.09.84	Arrêté le :	Publié le : 21.06.88	Approuvé le : 23.02.1989
Modification n°1 01.12.1992 n°2 12.06.1996 n°3 03.04.1997			

● REVISION N° 1

Prescrit le 01.04.2000	Arrêté le : 06.03.01	Mise à l'enquête publique : 20.12.01	Approuvé le :
Modification n°			

● REVISION N° 2

Prescrit le :	Arrêté le :	Mise à l'enquête publique :	Approuvé le 20.03.02

Plan rectifié le :

LAFORGE ET ASSOCIÉS, Urbanistes – 90 ch. des Grands Moulins – 69400 GLEIZE

ZONES URBAINES

ZONES NATURELLES

- NBb — Zone naturelle déjà bâtie, Inapte à l'assainissement autonome
- NC — Zone agricole
- ND — Zone naturelle protégée
- Espaces boisés classés
- Eléments remarquables du paysage

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé
- 10/20 — Plateforme / trouée
- 2 — Numéro de l'opération
- Entrée d'agglomération, Limite d'application des pastilles "plateforme / trouée"

Commune de

BELLEGARDE - POUSSIEU

ECH. 1/ 5000

Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation
de la modification simplifiée n° 1 du P.O.S.,
en date du 21 octobre 2015.

Le Maire,
Stéphanie BOISAUBERT

Plan d'Occupation des Sols

Reconduction du D.P.U. sur les zones U et NA

Prescrit le **28.09.84**	Arrêté le :	Publié le : **21.06.88**	Approuvé le : **23.02.1989**
Modification n°1 **01.12.1992** n°2 **12.06.1996** n°3 **03.04.1997**			

REVISION N° 1			
Prescrit le **01.04.2000**	Arrêté le : **08.03.01**	Mise à l'enquête publique : **20.12.01**	Approuvé le **20.03.02**
Révision simplifiée n°1 : 10.12.2003 ; n°2 : 13.12.2007 ; n°3 : 19.12.2008			
Modification : n°1 : 13.12.2005 ; Modification n° 2 : 25.11.2010 ; Modification simplifiée n° 1 : 21.10.2015			

REVISION N° 2			
Prescrit le :	Arrêté le :	Mise à l'enquête publique :	Approuvé le :

Plan rectifié le :

LAFORGE ET ASSOCIÉS, Urbanistes – 90 ch. des Grands Moulins – 69400 GLEIZÉ

ZONES URBAINES

ZONES NATURELLES

- **NAi** Zone d'urbanisation à vocation d'activités économiques
- **NC** Zone agricole
- **NCd** Zone agricole à enjeu paysager
- **ND** Zone naturelle protégée
- **NDs** Zone naturelle d'intérêt scientifique
- **NDa** Zone naturelle
- Espaces boisés classés
- Eléments remarquables du paysage

pe Périmètre éloigné de protection de captage

ALEAS DE RISQUES NATURELS

RI Risque d'inondation (aléa fort prépondérant)

RESERVES D'EQUIPEMENTS PUBLICS

- Emplacement réservé
- (2) Numéro de l'opération
- (10/20) Plateforme / trouée
- Entrée d'agglomération
- Limite d'application des pastilles "plateforme / trouée"
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (changement de destination à vocation commerciale, de bureaux, d'hébergement et/ou d'activités artisanales) Art. R 123-12.2 du code de l'urbanisme
- Bâtiment agricole d'intérêt architectural ou patrimonial (changement de destination à vocation principale d'habitation) Art. R 123-12.2 du code de l'urbanisme

OCTOBRE 1999

PLAN RÉALISÉ PAR DIDIER & PINOT - Tél. 04.72.91.25.73